

*Questions orales*

[Traduction]

## ON DEMANDE UNE GARANTIE DE FINANCEMENT

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur. Ce que je voudrais obtenir de la part du ministre, monsieur le Président, c'est qu'il nous garantisse, comme notre parti l'a fait, que les Jeux olympiques de Calgary recevront les fonds nécessaires et que nous ne serons pas obligés de compter sur la Société des paris sportifs, sur les maladresses du ministre ou sur les libéraux qui profitent de l'assiette au beurre pour diriger l'Organisation des paris sportifs et qui nous coûtent des millions de dollars. Le ministre peut-il simplement nous dire que le gouvernement garantira que les Jeux olympiques de Calgary recevront les fonds nécessaires, peu importe ce qui arrivera aux paris sportifs du ministre?

[Français]

**L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)):** Monsieur le Président, c'est notre gouvernement qui a mis sur pied un programme qui, soit par le biais de la monnaie olympique, soit par le biais des timbres, soit par le biais des paris sportifs, peut venir en aide aux Jeux olympiques de Calgary. Nous ne sommes pas un gouvernement qui ne tient pas ses engagements. Nous avons signé un contrat avec le comité organisateur, le COJO de Calgary-1988, pour venir en aide à ces Jeux olympiques. Nous nous sommes engagés pour une somme de 200 millions de dollars et nous sommes un gouvernement responsable, et comme tel, nous respecterons ce que nous avons signé.

\* \* \*

[Traduction]

## LES PARIS SPORTIFS

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PARIS SPORTIFS—LES BESOINS DE FINANCEMENT

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur. Le Parlement a confié 10.5 millions de dollars au ministre pour les paris sportifs. Selon certaines indications, l'argent a déjà été dépensé. Il semble aussi que les pertes dépasseront les 25 millions de dollars par année. Ce que le ministre ne comprend pas, c'est qu'il doit rendre compte de cet argent au Parlement.

**M. Crombie:** En effet.

**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** Voilà ce qui nous préoccupe monsieur le Président. Nous avons le droit et même l'obligation de demander à ce ministre incompétent combien d'argent le Parlement devra affecter encore pour sortir du pétrin le ministre et sa Société des paris sportifs.

[Français]

**L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)):** Monsieur le Président, ce n'est pas en prétendant

que je suis incompétent que le député aura une réponse beaucoup plus claire. Ce que je nie à l'Opposition, ce n'est pas de vouloir connaître les faits. Ce que je nie à l'Opposition, c'est le droit de tenter de discréditer cette société. Je reconnais les droits de l'Opposition. Je reconnais les droits de la Chambre des communes pour être mise au courant des choses. Ce que je nie à l'Opposition, c'est de volontairement discréditer... Et quand l'Opposition agira de façon responsable, nous aurons des réponses claires et précises.

[Traduction]

**M. McGrath:** Monsieur le Président, le ministre ne semble pas comprendre que cette société a été discréditée dès le départ parce qu'elle allait à l'encontre d'une entente fédérale-provinciale.

**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** Voilà ce que le ministre ne comprend pas.

## ON DEMANDE UNE ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Si le ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur n'a rien à cacher, acceptera-t-il qu'il y ait une enquête parlementaire sur cette caisse noire puisque cela nous coûte des millions de dollars à une époque où 800,000 jeunes réclament des emplois?

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)):** Monsieur le Président, je viens de le répéter et je le répète encore une troisième fois... En vertu de la loi, nous nous sommes engagés à dépenser 10.5 millions de dollars. Nous avons respecté la loi et nous continuons de respecter la loi. Deuxièmement, quant à la création d'emplois, nous avons été un des gouvernements à avoir dépensé le plus pour la création d'emplois pour les jeunes. On a dépensé 1.2 milliard de dollars pour cela! Alors, qu'on ne vienne pas maintenant mêler les jeunes avec les paris sportifs. Les jeunes n'ont jamais été mêlés à cela. Ce que vous tentez de faire, c'est de... à toute la famille sportive à travers le Canada...

**M. le Président:** A l'ordre!

**M. Olivier:**... vous leur niez le droit d'avoir des revenus! Ce que vous dites tout simplement, c'est que nous avons renié une entente de 1979. Nous, nous soutenons, monsieur le Président, que l'entente de 1979, nous la respectons et nous l'avons respectée. Et la preuve que nous la respectons, c'est que nous avons créé la Société canadienne des paris sportifs. Et en respectant cette chose-là, on savait au départ que ce serait plus facile que d'avoir une simple loterie.

**M. La Salle:** Vous êtes en concurrence!

**M. Olivier:**... et vous-même, vous le reconnaîtrez que ce n'est pas une loterie et qu'au contraire, ce sont des paris sportifs et c'est plus difficile.